



SYNTHÈSE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



PLACE AU VÉLO NANTES

CONTACT

nantes@fubicy.org

02 40 20 04 00

www.placeauvelo-nantes.fr



RÉSEAUX SOCIAUX



SOMMAIRE

Rapport moral.....	3-7
Avant-propos.....	8-9
Partie 1 : Place au Vélo, un expert d'usage et aiguillon des politiques cyclables.....	10-11
Partie 2 : Les vélo-écoles pour former au vélo en ville.....	12-15
Partie 3 : Sensibiliser le grand public au partage de la rue.....	15-16
Partie 4 : Développer la vélonomie & l'économie circulaire autour du vélo.....	17-18
Partie 5 : La Fête du Vélo.....	18-20
Partie 6 : Le réseau local et national pour mutualiser les forces.....	21-22

ASSOCIATION PLACE AU VÉLO – RAPPORT MORAL 2017

1. RAPPEL DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet de promouvoir, impulser, développer par tous les moyens l'utilisation du vélo comme moyen de transport respectueux de l'environnement et bénéfique pour la santé. Elle agit pour la défense de l'usage du vélo, des cyclistes et de leurs intérêts, et notamment :

- Elle informe, conseille et accompagne les cyclistes, afin de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment lorsque ceux-ci sont victimes d'accidents de la route ou d'incivilités.
- Elle conduit des actions d'information, d'éducation, de prévention et d'appui technique à l'intention des usagers de la route.
- Elle s'assure que les déplacements à vélo sont pris en compte dans les documents d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements urbains.
- Elle agit de manière à faire respecter par tous les moyens légaux, amiables ou judiciaires l'application des lois et règlements édictés en faveur des modes de déplacements actifs, en matière d'aménagements et d'infrastructures notamment.
- Elle exerce son activité au sein de l'agglomération nantaise et plus largement dans le département de Loire Atlantique.
- Elle assure des missions de formation au titre de sa vélo-école, que ce soit pour des adultes, en entreprise ou en milieu scolaire.
- Elle met à disposition un atelier d'auto-réparation encadré par des bénévoles et un salarié afin de développer la vélonomie.
- Elle participe à des instances de consultation où elle apporte son expertise d'usage.

L'ensemble des missions statutaires de l'association est parfaitement respecté et se développe fortement.

2. LE RAYONNEMENT DE PLACE AU VÉLO

La reconnaissance et le rayonnement de Place au vélo se sont fortement accrus cette année : la participation de l'association aux instances de consultation n'est plus à attendre mais devient systématique. Reconnue pour son expérience et expertise d'usage et technique par les collectivités, elle est de plus en plus sollicitée pour participer à des instances de consultation, de formation et d'expertise, et ce même au-delà de son territoire, accroissant sa notoriété du même pas.

Ses compétences techniques et pédagogiques la mettent sur la voie d'un leadership en tant que tête de réseau sur le département, dans une logique de diffusion de la culture vélo, mais aussi l'incitation à la création de vélo-école et d'ateliers d'auto-réparation. La prédisposition à devenir un centre associatif de ressources et formation, identifié en 2016, se confirme et lui permet d'envisager un développement sur ce sujet.

3. LES RELATIONS DE PLACE AU VÉLO AVEC SON ENVIRONNEMENT

A. Les organismes externes : fédération et réseaux

La FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette, notre fédération : nous siégeons au Conseil d'Administration avec une titulaire et un suppléant, en charge de la recherche de partenaires et de la communication. Depuis la désignation à la présidence de Place au Vélo, la vice-Présidence de la FUB a été abandonnée au profit d'un engagement plus fort dans notre association locale. Cette double présence au sein du CA de la Fub nous permet une grande proximité dans le suivi des projets d'intérêt national qui ne manqueront pas de résonner localement et favorablement pour la politique vélo.

Notre association se situe toujours en nombre d'adhérents et de projets parmi les toutes premières associations en France. Forts de ce potentiel et de notre engagement sur la politique fédérale de notre mouvement, nous restons un vrai terrain expérimental et une représentation à l'échelle locale de tous les projets de la FUB (prolongation d'ALVEOLE, étude de regroupement d'associations territoriales, agrément Education Nationale pour la vélo-école, projet de centre de formation régional, association agréée pour accueil de Services Civiques).

Nous avons été en capacité d'accueillir le congrès 2017 du 28 au 30 avril, à L'Ecole Nationale d'Architecture de Nantes. Ce fut une édition record couronnée de succès, grâce à notre forte mobilisation et à la reconnaissance de notre travail. Enfin, nous avons contribué très fortement au succès du 1er Baromètre cyclable des villes, destiné à mesurer l'appréhension de la cyclabilité de leur ville par les usagers. Chaque ville ayant un objectif à atteindre, les nantais ont atteint 197 % de cet objectif, notamment grâce à la mobilisation de Place au Vélo. Les résultats détaillés seront connus à partir du 16 mars 2018.

Nous restons convaincus qu'adhérer à la stratégie nationale de la FUB est pour nous un gage de succès localement, nous faisant grandir et gagner en crédibilité.

L'Heureux Cyclage : il a pour but le développement des ateliers d'auto-réparation. Il coordonne le réseau français des ateliers participatifs et solidaires. Il regroupe 200 ateliers répartis sur toute la France.

Il s'est structuré à partir de 2008 pour favoriser le développement des ateliers sous plusieurs formes : formations, outils numériques, plateforme d'échanges, wiklou, ...

Il est aujourd'hui le porte-parole auprès des instances nationales et des pouvoirs publics pour mieux faire connaître les projets d'ateliers vélos. Nous continuons d'adhérer à ce réseau, complémentaire de la FUB et très proche de nos valeurs de solidarité.

Projet de regroupement des associations d'usagers de Loire-Atlantique : ce projet, encouragé par la FUB, est plus long à mettre en place que prévu, faute de moyens humains et de temps à y consacrer. Cela reste toutefois un objectif important de notre développement. Fort des consultations et réunions déjà engagées, le mouvement est en gestation mais prend peu à peu racine. Il sera revu dans sa forme et dans ses procédures. Dès à présent, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique sait qu'il peut s'appuyer sur un groupe d'associations significatives, membres de la FUB pour la plupart, à titre d'experts d'usage. Plutôt que de constituer directement une structure spécifique, nous proposons le rôle de tête de réseau pour aider à disséminer la culture FUB, essentiellement sur la culture vélo et l'appui aux services tels que vélo-écoles, marquage anti-vo, formation d'éducateurs vélo. 2017 a été une année de sensibilisation et le projet devrait être poursuivi.

B. Les institutionnels :

Une relation de confiance s'est désormais instaurée, propice à de nombreuses collaborations et co-constructions de politique de mobilité ce qui doit rendre encore plus audibles nos propositions.

Nantes Métropole : L'année 2017 a permis d'aboutir à la signature d'une convention triennale et le retour du montant de notre subvention presque au niveau de 2015, année de Velo-city, qui avait donné lieu à une hausse ponctuelle. Cette convention nous assure la consolidation de notre mission telle qu'elle s'exerce pour le compte de la métropole mais aussi de la stabilité sur 3 ans de nos financements. Ceci n'a pas exclu des missions complémentaires.

Département de Loire-Atlantique : les relations avec le Conseil Départemental se sont développées, surtout dans le cadre du plan départemental, dont on retiendra particulièrement la mesure 15 « développer et animer un réseau d'acteurs à l'échelle départementale ». Notre position de tête de réseau commence à prendre corps et devrait se confirmer en 2018. Les subventions sont restées stables et une convention pluriannuelle a été mise à l'étude en fin d'année 2017 pour 2018. Place au Vélo a par ailleurs participé à toutes les réunions consultatives liées au développement du Plan vélo départemental.

Les communes de la métropole, mais aussi certaines hors de son périmètre, accueillent et financent le passage de la Fête du vélo, aujourd'hui reconnue comme un vrai levier à la pratique du vélo, ainsi qu'à la notoriété de Place au Vélo. Toutefois, les financements sont de plus en plus difficiles à obtenir. Place au vélo est également sollicité dans les instances de consultation de certaines communes comme par exemple à Rezé dans le cadre de la conférence citoyenne « ville 30 ». Nous avons été également sollicités par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Région des Pays de la Loire : l'aide de la Région a connu en 2017 une forte baisse, d'abord annoncée de 60 %. Elle s'est stabilisée à 40 % mais à titre exceptionnel. L'appellation « Fête » de notre événement « Fête du vélo » lui confère un aspect trop festif et non utilitaire, ce dont nous avons encore à convaincre pour ne pas perdre ces financements. Par ailleurs, l'édition 2017 se déroulant sur l'Erdre, nous n'avons pas bénéficié de l'engouement pour La Loire à Vélo.

C. Les entreprises qui font appels à nos services

L'activité en entreprises s'est maintenue mais pas forcément développée, ce que nous regrettons. Il faut toutefois noter la mise en œuvre, certes timide, du marché de sous-traitance pour Transway, établi en 2016 : il s'agissait d'assurer une partie des prestations d'un marché de mobilité en entreprises, soit l'animation de formations théoriques et de terrain à la pratique du vélo. A cela se sont ajoutées des prestations dans le cadre du projet d'écomobilité scolaire de la métropole. Ces deux parties seront poursuivies en 2018.

D. Habitat social

La FUB a remporté un appel à projet – ALVEOLE – concernant les personnes en précarité énergétique. Grâce à la revente de certificats d'énergie par les bailleurs, ces derniers financent des actions pro-vélos : la création ou la rénovation de stationnements vélo dans l'habitat social et des cours de vélo-école. Si les conventions sont passées entre les bailleurs sociaux et la FUB, c'est aux associations locales que revient la mission d'assurer les cours de vélo-école. En 2017, nous avons fortement assuré la promotion du dispositif dont le décret d'application a été très tardif. Seul Habitat 44 a répondu favorablement mais le dispositif est reconduit jusqu'à fin 2018. D'autres bailleurs sont aujourd'hui demandeurs.

E. Les partenaires associatifs, financiers ou de compétence, les entreprises

L'année 2017 a permis de consolider les partenariats noués en 2016 en complément des 60 partenaires publics et associatifs fidèles qui assurent à nos côtés le succès de la Fête du Vélo. Ils font l'objet de développements dans le rapport d'activité. Rappelons que nous comptons sur Sapristi, Bike Center, la TAN, l'agence VU PAR, l'Association Culturel de l'Été, le Grand T, ... Cette année a vu l'arrivée des Bateaux Nantais, partenaire dont l'aide a été précieuse dans l'organisation des conférences de presse et la logistique de la Fête du vélo.

Le gage de la qualité « d'intérêt général », assortie d'un dispositif de rescrit fiscal, nous garantit écoute et fiabilité auprès des partenaires. Il nous faut continuer en ce sens.

Notons enfin les excellents travaux d'approche que nous menons avec l'UFOLEP et la Ligue de l'Enseignement, auxquelles nous allons nous affilier. La Ligue nous assistera dans la phase finale du projet associatif.

4. LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Le riche détail de notre activité en 2017 dans les pages du rapport d'activité souligne l'intérêt croissant du territoire pour le vélo et Place au Vélo : un succès remarqué et remarquable de nos deux bourses aux vélos, une fréquentation toujours plus forte du brico-vélo qui pose la question de son ouverture plus large, une fête du vélo fortement suivie malgré un week-end de Pentecôte ou encore la qualité soulignée de notre première formation « Initiateur.trice Mobilité Vélo » organisée en octobre (formation inscrite au calendrier national des formations de la FUB). Pour rendre plus confortable le cadre de ces activités, nous avons poursuivi en 2017 les investissements d'équipement et de mobilier.

Au-delà des activités techniques et de formation, notons la bonne avancée du relooking de nos supports de communication : la Bicyc'lettre désormais en couleurs sous un nouveau format, notre flyer générique repensé, le site internet revu et un site spécifique Fête du vélo créé, même s'ils ont tous les deux subi deux piratages successifs et celui de PAV est encore à remettre à niveau. Nous avons également été associés au réseau éco-événement pour les accompagner lors de leur journée thématique mais aussi pour apporter des solutions de mobilité vélo aux événements organisés sur le territoire. Nous avons été heureux d'accueillir en formation à l'atelier brico-vélo des migrants pour qui posséder un vélo en état de rouler est synonyme de déplacements autonomes. Cela a également été l'occasion de partager des moments d'échanges et d'apporter un peu de solidarité dans leur quotidien. L'appel aux dons a permis d'acquérir les antivols nécessaires pour sécuriser leurs vélos. A l'occasion de notre partenariat avec les Rendez-vous de l'Erdre, nous sommes allés à la rencontre d'un nouveau public et nous avons pu mesurer le travail à faire pour gérer le vélo comme mode de transport dans ce type d'événement.

Enfin, l'important travail autour du projet associatif prend plus de temps que prévu : nous allons être accompagnés dans le cadre d'un dispositif Local d'Accompagnement, puis par la Ligue de l'Enseignement et nous souhaitons y associer des adhérents hors CA.

5. LE RAPPORT AVEC LES ADHÉRENTS

Nos adhérent.e.s se mobilisent toujours aussi fortement, avec notamment une présence significative à l'Assemblée Générale. 2017 a été une année essentielle avec le changement du système d'adhésion pour profiter de l'avantage donné par le rescrit fiscal, sans alourdir pour autant la charge des adhérent.e.s. Ce nouveau schéma a été largement approuvé à la dernière Assemblée Générale et a commencé à porter ses fruits. 2018 sera la première année complète pour son application et nous tirerons le bilan à son issue.

Le Brico-vélo reste un très bon indicateur avec de plus en plus de nouveaux participants. L'écoute des adhérents reste une de nos priorités et nous relayons au maximum tous les signalements, les propositions ainsi que les informations liées aux travaux qui risquent de gêner ou modifier les déplacements de chacun. Il y a toujours un très bon taux de renouvellement des adhésions, ce qui constitue un signe de bonne santé. La sécurité des cyclistes est l'une de nos principales préoccupations : opérations « cyclistes brillez », aménagements significatifs et opérations militantes nous permettent toujours de gagner en crédibilité et en adhérents. Nous faisons néanmoins appel pour avoir plus d'adhérents référents par quartier pour mieux mailler notre territoire et être au plus près des constats, problèmes et questionnements.

6. LES BÉNÉVOLES

Sans bénévole, Place au Vélo ne serait rien. Pour connaître autant de succès, notre association dispose d'un capital humain précieux. On leur doit la qualité de la vélo-école, bien encadrée par nos éducateurs salariés, la réussite des bourses au vélo, celle des différentes opérations techniques et de sécurité mais aussi la Fête du vélo dont ils se privent pour mieux la sécuriser, l'animer et lui donner le succès qu'on lui connaît. Même si nous l'avons dit en 2016, cette richesse reste le capital essentiel de l'association et le taux de mobilisation est aujourd'hui remarquable dans le paysage associatif. Il convient de les remercier de nouveau pour tout ce qu'ils apportent à notre association. Nous continuerons de développer les formations à leur intention. Le CA s'est largement renouvelé en 2017, avec toujours un très grand dynamisme et dont les compétences multiples ont permis d'apporter du professionnalisme dans les conditions de travail des salariés. La vie démocratique qui prédomine sur tous les sujets permet une gouvernance très consensuelle où le conflit est totalement absent. Même si la parité n'est pas encore atteinte nous y restons très attentifs.

7. LES SALARIÉS

2017 aura connu une véritable explosion de l'activité salariée avec une fête du vélo plus complexe, la mise en place d'une formation ouverte sur le plan national et la réflexion sur de nouveaux développements. C'est à effectif maintenu à 3 salariés, complété par un travail important d'administrateurs que cela a été possible. Mais le modèle d'organisation n'est pas extensible et le besoin d'un 4e salarié est désormais évident. Nos salariés sont compétents et disponibles, et nous devons réfléchir avec eux à la fois au développement de notre structure mais aussi et surtout à l'évolution de leurs métiers. Au-delà des entretiens annuels que nous avons institués, ils ont été associés à l'occasion d'un séminaire à la réflexion stratégique de l'association, afin de partager avec le conseil d'administration leur vision du projet associatif actuellement en gestation. Une prime exceptionnelle leur a été donnée pour surcroît d'activité notamment au moment du congrès de la FUB.

8. LES PROJETS 2018

Place au vélo est désormais appelée à se développer tout en restant fidèle à ses engagements premiers : défendre un territoire cyclable dans les meilleures conditions d'aménagement et de sécurité et développer le nombre de cyclistes pour augmenter la part modale du vélo dans les déplacements et atteindre un seuil critique au-delà duquel le vélo ne sera plus oublié. Nous souhaitons donc développer une culture vélo et un éco-système vélo qui contribueront à faire du vélo un moyen de transport du quotidien à l'instar de la voiture ou du transport public. Il gagnera ainsi en crédibilité et en part modale.

Cela passe par une accélération des actions militantes ciblées à l'encontre de ce qui représente les dangers majeurs de notre pratique (meilleurs aménagements et plus nombreux, respect de l'existant, respect du code de la route, limitation des vitesses, bienveillance entre usagers, etc.). L'enjeu passe également par une augmentation de nos ressources propres en développant plus d'actions en entreprises, où il faut convaincre, et plus de formations en milieu scolaire avec l'apprentissage du vélo désormais obligatoire. Pour cela, nous étudions des formules de partenariat qui profitant du rescrit fiscal, nous permettront de varier nos revenus tout en diffusant la culture vélo. C'est encore négocier et obtenir d'autres conventions pluriannuelles en échanges des actions de service public que nous assurons avec des institutions telles que le Département ou la Région, mais aussi l'ADEME, la Préfecture et d'autres services de l'Etat. De nouvelles communes sollicitent également notre expertise telles que Rezé ou Saint Herblain.

En plus des nouveaux projets d'Habitat 44, ALVEOLE devrait s'étendre à de nouveaux bailleurs sur le territoire, aujourd'hui demandeurs, tels que Nantes Métropole Habitat, Atlantique Habitation, Harmonie Habitat, Action Logement, ADIL ou encore ICF habitat, filiale de la SNCF. Ces dossiers nous donneront un volume non négligeable d'heures de vélo-école. Parmi les autres projets, nous avons celui de devenir un centre de formation de la FUB, pour former toutes les intervenantes et tous les intervenants, notamment en milieu scolaire, pour répondre aux besoins d'enseignement du vélo à l'école, désormais devenu obligatoire. C'est aussi donner un nouveau souffle à la Fête du vélo, qui pourrait devenir « Faites du vélo » en revoyant son rythme et en s'appuyant sur d'autres événements tels que Débords de Loire (tous les 3 ans).

Forts de l'expérience du réseau éco-événements, nous proposerons en 2018 une offre de services aux organisateurs. Certains pourraient être financés par Nantes Métropole par exemple. L'ensemble de ces services devrait permettre le financement de ressources humaines nécessaires à la réalisation des projets. Enfin, il s'agira de terminer et publier notre projet associatif qui définira nos orientations majeures et nos engagements.

Place au vélo reste vraiment une association riche de sens, d'humanité et de valeurs : elle continue de grandir pour poursuivre sa route !



AVANT-PROPOS

Avec plus de 113 000 réponses, le Baromètre des villes cyclables est la plus grande enquête jamais menée en France auprès des usagers du vélo et la deuxième d'Europe. Les résultats montrent que les Françaises et les Français attendent de leurs collectivités et du gouvernement une politique pro-vélo ambitieuse pour accélérer la transition des mobilités.



1 1 3 0 0 9

REPONSES



⇒ 316 communes évaluées



42 % de femmes
58 % d'hommes

25-44 ans

48 % des répondants



77 % se déplacent au moins une fois par semaine à vélo



71 % pour leurs trajets utilitaires



69 % pour se rendre au travail



55 % pour des balades

► 3 éléments à ne pas oublier pour réussir un plan vélo

La sécurité



80 %

estiment qu'à vélo il est important d'être séparé du trafic motorisé



90 %

estiment que les conditions actuelles ne permettent pas aux enfants ou aux personnes âgées de se déplacer à vélo en sécurité



La bienveillance

8 % seulement s'estiment respectés par les conducteurs de véhicules motorisés

90 % constatent que les conducteurs se garent fréquemment sur les itinéraires cyclables



Le stationnement



20 %

trouvent qu'il est facile de stationner son vélo près des gares ou stations de transports en commun



92 %

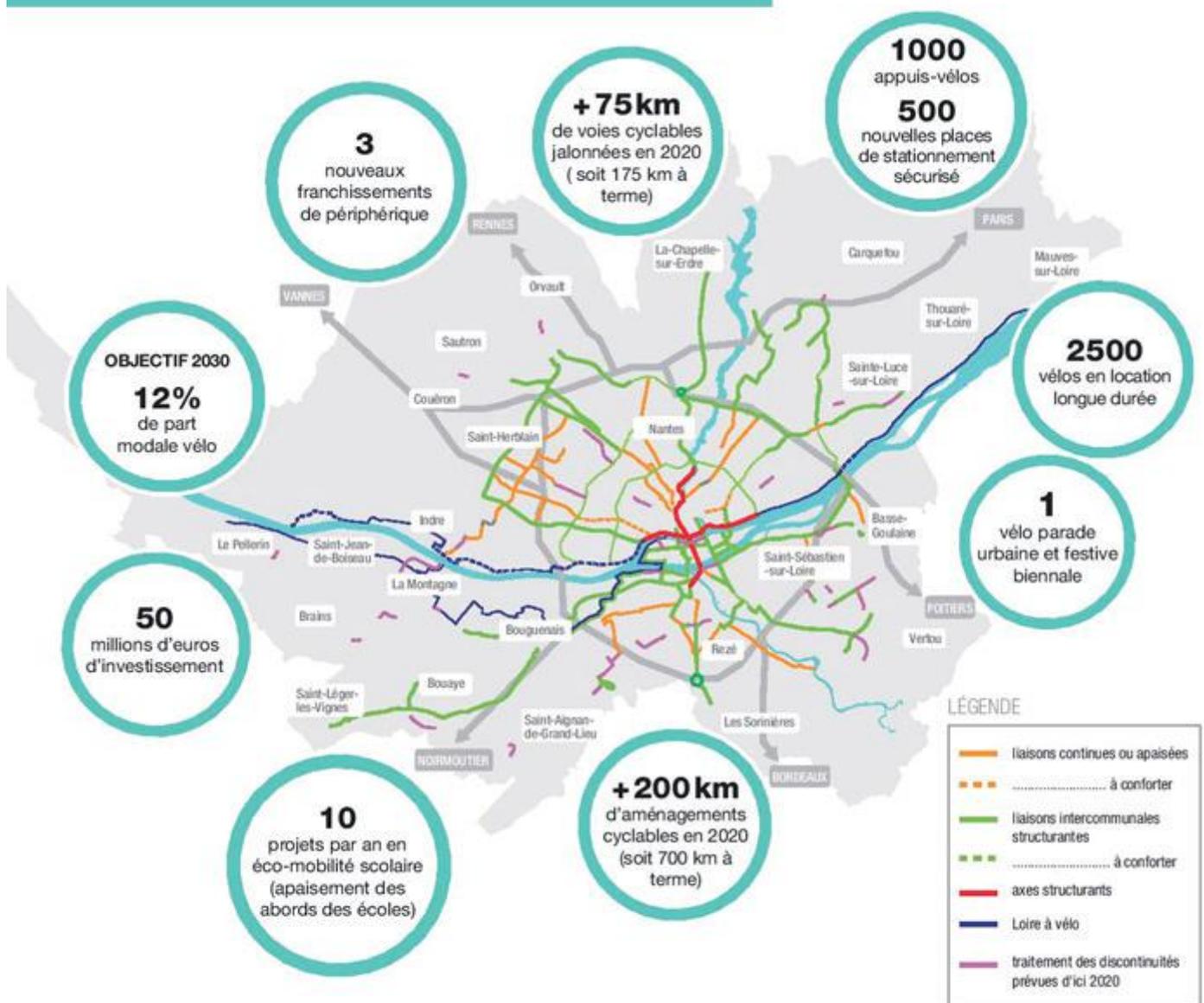
estiment que les vols de vélos sont fréquents et craignent pour la sécurité de leur vélo



Les Assises de la mobilité ont été l'occasion de montrer la rupture indispensable et nécessaire avec la politique du tout-voiture. L'ampleur de la contribution citoyenne portée par la FUB montre que la « solution vélo » a le potentiel pour améliorer concrètement le quotidien des Françaises et des Français. Il doit être permis à tous et toutes de se déplacer à vélo confortablement et en sécurité : un véritable Plan Vélo, sincère et financé, doit être inclus dans la future loi de mobilité.

Le plan vélo métropolitain doit donc s'inspirer et tenir compte des résultats nationaux unanimement partagés par tous les répondant au Baromètre des villes cyclables.

PLAN VÉLO 2015-2020



PARTIE 1 - PLACE AU VÉLO, EXPERT D'USAGE ET AIGUILLON DES POLITIQUES CYCLABLES

Place au Vélo s'implique depuis 1991 pour un territoire cyclable à la portée de tous et toutes. Dans ce cadre, nous travaillons avec les collectivités sur les dossiers d'aménagements mais aussi et plus largement aux politiques cyclables et de mobilité. Ce n'est pas uniquement le public cycliste qui doit se réapproprier la culture vélo : Place au Vélo travaille à ce que le vélo devienne un réflexe dans toutes les politiques et soit ainsi transversal.

1/ CO-PRODUCTION DE POLITIQUES CYCLABLES, AMÉNAGEMENTS ET CYCLABILITÉ

En 2017, Place au vélo a participé à quatre réunions de concertation avec Nantes Métropole. Lors de ces réunions, nous faisons le point sur les signalements et examinons des projets d'aménagements. Les membres de la commission aménagements sont mobilisés en continu pour examiner et relayer les signalements envoyés par les cyclistes, produire des expertises terrain

En ce qui concerne le stationnement, notre recensement des besoins en 2016 (avec l'appui des commerçants et du conseil de développement) a abouti à l'implantation en 2017 d'environ 70 d'appuis supplémentaires.

Nous avons aussi participé aux réunions de concertation de projets de grande ampleur. Des points réguliers ont été faits avec Nantes Métropole concernant la rue de Strasbourg, aboutissant à une proposition conjointe d'améliorations à l'architecte des bâtiments de France.

Nous avons rédigé un cahier d'acteur pour le grand débat sur la transition énergétique ainsi que dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains. Ces contributions, si elles n'ont pas d'effet immédiat, permettent d'inscrire le vélo et ses avantages dans les politiques publiques.

RENCONTRES AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE

Place au Vélo a été invitée à assister à la séance plénière du Conseil Départemental du 30 mars 2017 pour la présentation du Plan départemental vélo, détaillée ensuite le 1er juin : nous avons retenu 6 actions du plan pour lesquelles notre apport est important (actions 6, 9, 10, 11, 12 et 15 – Plan en ligne sur le site du CD 44/services/aménagement des territoires).

Nous avons été reçus au titre du collectif vélo 44 pour travailler sur la mesure relative au développement et à l'animation d'un réseau d'acteurs départementaux.

CONSEIL DES USAGERS DE L'ESPACE PUBLIC

Ce conseil permet de réunir différents acteurs et usagers de l'espace public. Place au vélo y a pris toute sa part au cours d'ateliers et de différentes réunions. La sécurité des cyclistes renforcée par la limitation de la vitesse des véhicules à 30 km/h est une priorité sur toute l'agglomération et rappelée dans les ateliers « Ville apaisée » avec le kit en cours de déploiement. Nous avons participé à l'Avis citoyen remis aux élus.

2/ DES ACTIONS POUR INTERPELLER LES DÉCIDEURS ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC



Place au Vélo intervient régulièrement de manière militante, pour rappeler la priorité à donner au vélo, réaffirmer le nécessaire partage de la rue et sécuriser la pratique cycliste.

AJOUT DE PICTOGRAMME COURS OLIVIER DE CLISSON

L'équipe a ajouté des pictogrammes sur le quai de la fosse et sur le cours Olivier de Clisson le dimanche 03 avril pour sécuriser les cyclistes.

RUE LORETTE DE LA REFOULAIS : DES CÔNES DE CHANTIER POUR SÉCURISER TROTTOIR ET BANDE CYCLABLE

Dimanche 24 septembre une vingtaine de militants ont protégé le trottoir et la bande cyclable de la rue Lorette de la Refoulais à Nantes, au moyen de cônes de chantier et de panneaux, du stationnement sauvage motorisé.

ACTION VILLE À 30 KM/H

L'équipe de Place au Vélo a inauguré de nouveaux panneaux signalétiques 30 km/h. Une action de plus grande envergure est à prévoir.

ACTION 2RM

L'équipe «Action militante » de Place au Vélo met à disposition des adhérent.e.s des kits d'aide au bon stationnement des deux roues motorisées.

ACCIDENTOLOGIE, DÉFAILLANCE

Afin de pouvoir se servir de données lors des réunions d'aménagement, un groupe a travaillé sur les accidents déclarés en les incrustant dans une carte OpenstreetMap.

3/ DES OUTILS POUR COMMUNIQUER AVEC LA COMMUNAUTÉ CYCLISTE

Nous nous sommes attachés à faire évoluer les outils existants et renforcer les temps de convivialité.

Bicyc'lettre : Nouvelle maquette, édition couleur y compris en impression, engagement (parfois difficile à tenir) sur 4 numéros par an.

Bicy'clik : Mise en place d'une nouvelle maquette avec presque une bicy'clik par semaine pour informer les adhérent.e.s.

Réseaux sociaux : 2414 abonné.e.s sur Twitter, 2265 J'aime pour Facebook et 2291 abonné.e.s.

Site internet : Nous nous étions engagés à modifier le site pour une navigation plus aisée et une information plus complète. Nous avons donc créé un site spécifique Fête du vélo mais le temps nous a cruellement manqué pour remettre celui de Place au vélo à niveau.

Soirées conviviales d'échanges : Nous avons instauré deux soirées conviviales d'échange celle du brico-galette et vin chaud et celle du brico-Halloween.

4/ MES EMPLETTES À BICYCLETTE

Suite à notre action avec le Conseil de développement en 2016, nous avons organisé avec l'association des commerçants « Plein centre » un concours photo sur le thème des courses à vélo pour montrer qu'on peut faire ses courses à vélo.

Une vingtaine de participant.e.s se sont pris.e.s au jeu et 14 d'entre eux.elles ont gagné des lots grâce aux partenaires : Go Sport, Urban Cycle, Egide, Overade, L'atelier du Poupoupidou et Lady Haberton.

Un contrôle technique et une opération de marquage de lutte contre le vol étaient également organisés par Place au Vélo sur la place Bretagne.



PARTIE 2 - LES VÉLO-ÉCOLES POUR FORMER AU VÉLO EN VILLE

La FUB a obtenu l'agrément éducation nationale afin de formaliser les interventions des différentes vélo-écoles du territoire au sein des établissements scolaires. Place au Vélo a postulé et obtenu cet agrément dès fin 2016, agrément reconduit en 2017 et pour 2018.

Les deux salariés menant les projets de vélo-école (adulte et scolaire) sont titulaires du CQP – Certificat de Qualification Professionnel Educateur Mobilité à Vélo (Institut de Formation du Vélo – Voiron) depuis juin 2016, d'une formation « Initiateurs Mobilité Vélo » (IMV) depuis 2013 et d'une formation « Concevoir, mettre en œuvre et animer une formation » (CAFOC Nantes – 2013).

La Vélo-école se décline en plusieurs sous-projets à destination de publics variés aux caractéristiques socio-économiques différentes et aux niveaux de pratiques très divers :

- Vélo-école enfants
- Vélo-école adulte
- Promouvoir le vélo en entreprise
- Le Coaching
- Les Packs de mise en selle ou de remise en selle
- Le programme ALVEOLE avec les bailleurs sociaux

1/ VÉLO-ÉCOLE SCOLAIRE

Mesure phare du 2ème plan vélo telle que nous l'avons proposé, le **dispositif éco-mobilité scolaire** de la métropole nantaise offre aux écoles élémentaires volontaires un accompagnement pour développer les déplacements actifs

23 écoles sont engagées dans le dispositif depuis la rentrée 2016 sur la métropole. Une dizaine d'écoles supplémentaires se sont portées volontaires pour la rentrée prochaine.

Les deux éducateurs organisent et animent des séances d'apprentissage du vélo, en concertation avec les différents partenaires et proposent les ateliers suivants : **échange et réflexion en classe, atelier technique, ateliers de pratique du vélo et sorties pédagogiques à vélo.**

Place au Vélo, enseigne aussi à des enfants qui ne savent pas du tout faire de vélo des rudiments d'équilibre et de circulation (hors rue).

Les plus grands ont l'occasion de **goûter aux joies de la circulation à vélo dans la rue**, pour appréhender la circulation avec les autres modes de déplacement, découvrir les règles de circulation et les différents aménagements.

Pour les ateliers de pratique du vélo en espace fermé, l'association s'est dotée cette année de **matériel pédagogique financé via le PDASR** (Plan départemental d'action et de sécurité routière) de la Préfecture.



A l'occasion de la Semaine nationale de la marche et du vélo (29 mai-2 juin 2017), **en partenariat avec l'Ambassade des Pays-Bas et Nantes Métropole**, Place au Vélo a organisé une rencontre autour du vélo et des ateliers pratiques pour deux classes de l'école La Profondine à Saint-Sébastien-sur-Loire les 29 et 30 mai avec une spécialiste de la ville de La Haye. Un court métrage a été réalisé et diffusé sur le stand de la Dutch Cycling Embassy à l'occasion du congrès Vélo-city 2017.

Le 14 février, **en partenariat avec Corto Loisirs**, 8 jeunes ont découvert les services et associations nantais autour du vélo, un atelier d'échange sur les règles de circulation à vélo et un atelier technique pour réviser les vélos.

EN CHIFFRES :

- 478 élèves via la convention de Nantes Métropole
- 335 élèves en prestations payantes
- 1589 élèves via la convention du Conseil Départemental
- 8 écoles, 13 collèges, l'association Corto Loisirs

SOIT EN 2017, UN TOTAL DE 2402 ENFANTS DE 6 À 12 ANS FORMÉS À LA PRATIQUE DU VÉLO EN VILLE.

2/ VÉLO-ÉCOLE ADULTE

Depuis 2011, nous avons **deux dispositifs** pour apprendre le vélo aux adultes :

- le premier est adapté aux **personnes ayant un emploi** : il est payant, se déroule principalement en soirée au rythme d'un cours hebdomadaire.
- le second vise les **personnes en recherche d'emploi** pour faciliter l'accès au droit à la mobilité pour tou.te.s : il est gratuit (sauf adhésion à l'association demandée), se déroule en journée ou en soirée.

Les deux dispositifs, et en particulier le second, bénéficient du soutien de Nantes Métropole. La Maison de l'Emploi est la principale prescriptrice pour les personnes en recherche d'emploi.

- **L'équipe de formation**

15 formateur.trice.s bénévoles et 1 formateur salarié composent l'équipe de la vélo-école adulte. Le formateur salarié assure, en sus de cours, la coordination de l'équipe, l'accueil et le suivi des demandes, l'organisation logistique et la formation des bénévoles (pédagogie, révision « secourisme »).

- **Inauguration de la « Bicybox »**

Le conteneur pour ranger notre matériel, nommé « Bicybox », au Grand T a été inauguré le 8 février 2017 avec nos partenaires : Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Grand T et Ville de Nantes.

- **Projet ORPAN**

L'ORPAN nous a sollicités, par l'intermédiaire de l'UFOLEP, pour proposer un stage à destination d'un public de retraité.e.s qui utilisent déjà le vélo pour se balader le week-end et souhaiteraient pouvoir se déplacer au quotidien à Nantes. Quatre séances d'1,5h ont été programmées.

- **Les chiffres 2017 à retenir :**

- 3 groupes au printemps, 2 groupes à l'automne soient 26 adultes (26 femmes)
- 13 personnes en recherche d'emploi, soit 50% du public reçu
- Moyenne d'âge : 38 ans (20 personnes sur 26 ont renseigné leur âge)

A l'issue des cours, 7 personnes déclarent qu'elles pourront circuler autant qu'elles le souhaitent ; 8 personnes déclarent ne pas avoir encore le niveau et la confiance nécessaires ; 8 ont acquis un vélo.



- **Perspectives 2018**

- Refonte du projet pédagogique et découpage en niveaux
- Révision des tarifs
- Acquisition de 2 nouveaux vélos de moyenne taille
- Changement des transmissions des vélos
- Aménagement du conteneur dans l'éventualité d'une mise à disposition du CD44
- Poursuite du projet ORPAN
- Projet avec le centre socioculturel de Bellevue

➤ **COACHING**

Ce projet vise à **donner les outils et la confiance** aux personnes prêtes à changer de mobilité mais qui ont besoin d'un « coup de pouce » concret pour utiliser la bicyclette.

Depuis 2015, le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) « Edit de Nantes » fait appel à nous : le 30 mai à 19h, 8 jeunes et 2 animatrices place Ricordeau.

Nantes Métropole nous a de nouveau sollicités pour organiser des sessions collectives en direction du grand public, pour les « rendez-vous de la mobilité ». Cinq personnes ont participé.

Nous avons toujours quelques demandes individuelles, 3 en 2017.

3/ LES ACTIONS DE FORMATION EN ENTREPRISES

Ces actions de formations et de services sont organisées spécifiquement à **destination des salarié.e.s** des entreprises, administrations et collectivités.

En 2017, Nantes Métropole prenait en charge une formation conduite pour une formation payée par l'établissement. Nous sommes intervenus dans **11 établissements** et avons sensibilisé **203 salarié.e.s**, pour des prestations variées mais toujours deux prédominantes : la formation « conduite vélo en ville » et le contrôle technique.

Certains établissements ont fait appel à nos services pour la première fois : École Centrale de Nantes, Crédit Agricole, Clinique Sourdille, AIR Pays-de-la-Loire. Nous avons mis en place un format spécial pour ce dernier, car l'ensemble des salarié.e.s (soit près de 30 personnes) étaient invité.e.s à participer à un après-midi d'ateliers à Place au Vélo !

4/ FORMATION IMV : DÉPLOYER NOTRE SAVOIR SUR LE TERRITOIRE

Formation « Initiateurs Mobilité à Vélo » des bénévoles du réseau FUB

Dans le cadre d'un référentiel national établi par l'instance de coordination « Apprentissage de la mobilité à vélo » (qui réunit les fédérations suivantes : FUB, FFCT, MCF, CVTC), Place au Vélo a mis en place sa première formation « IMV », du 16 au 20 octobre.

➤ **PACK REMISE EN SELLE**

Place au Vélo a lancé en septembre 2017 le pack cycliste de « Remise en selle ». L'objectif est de répondre à la demande de nombreuses personnes qui savent faire du vélo mais ont besoin d'un cours pour circuler en ville : un cours de deux heures et une séance collective de débriefing et de découverte de l'atelier participatif brico-vélo.

Ce nouveau dispositif a été testé pour la première fois avec Anne et Hanitra le mercredi 25 octobre entre 14 et 16h et devrait se déployer en 2018.



5/ ALVEOLE DÉMARRE AVEC HABITAT 44

Habitat 44 s'est porté candidat au programme ALVEOLE de la FUB, lauréat de l'appel à projet visant les populations en précarité énergétique, dans le cadre de la loi de Transition énergétique. Ce programme vise à réhabiliter ou créer des locaux vélos conformes au cahier des charges de la FUB, et d'associer les réalisations à des heures obligatoires de vélo-école. Habitat 44 a souhaité sensibiliser les locataires de la résidence Noelle Tesserie à Saint Herblain à l'usage du vélo urbain.

Habitat 44 va plus loin que le projet ALVEOLE et souhaite impliquer Place au Vélo sur les résidences propices au vélo dans un premier temps. Nous aurons donc une opération ALVEOLE à Rezé, résidence la Turbelle et avons mené une opération de sensibilisation lors de l'inauguration de la résidence Majalis dans le quartier de la Jaguère. La résidence devient un vrai laboratoire expérimental sur le changement de comportement et 6 interventions sont prévues en 2018 pour animer la mise au vélo.



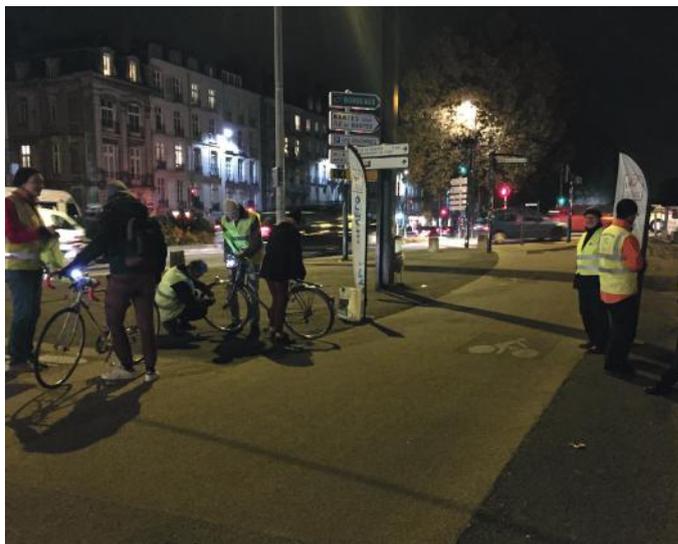
PARTIE 3 - SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU PARTAGE DE LA RUE

Si Place au Vélo interpelle régulièrement les décideurs sur la nécessité d'abaisser les vitesses des motorisés afin de sécuriser les pratiques cyclistes et piétonnes, nous travaillons également au plus proche des cyclistes pour rappeler à certains le respect des autres : nous avons ainsi produit une vidéo comparant le comportement de certains automobilistes avec les cyclistes et celui de certains cyclistes avec les piétons, afin de donner des outils et conseils très pratiques permettant d'apaiser les relations entre piétons et cyclistes, particulièrement sur les sites contraints et très fréquentés. A titre d'exemple également, nous avons également proposé des sessions de marquage contre le vol, dédiées aux livreurs Deliveroo, prétexte pour aborder des questions de sécurité telles que le respect du code de la route ou l'éclairage.

Ces actions citoyennes sont essentielles afin de ré-introduire le respect, entre les différents usagers de la voirie, nécessaire à la densification de la population et donc des déplacements sur notre territoire.

1/ CYCLISTES BRILLETZ ET LES RENDEZ-VOUS DE LA SÉCURITÉ

Chaque année, les associations du réseau FUB se mobilisent à l'automne pour sensibiliser les cyclistes à l'importance de rouler visible et éclairé. A Nantes, nous avons pu compter sur une forte mobilisation d'une trentaine de bénévoles qui ont assuré 3 opérations les 12 octobre (rue Olivier de Clisson sur l'axe nord-sud), 13 novembre (quai de Versailles) et 27 novembre (quai François Mitterrand/école d'architecture). Ce sont environ 280 cyclistes que nous avons équipés (lumières, réflecteurs, gilet) avec du matériel que nous avons acheté. En effet, Nantes Métropole ayant fait le choix de nous décompter la valeur des kits dans notre subvention, nous avons fait celui de l'acquisition directe. Il faut retenir que, selon les endroits et les moments, nous avons compté qu'entre 2/3 et 3/4 des cyclistes roulaient bien éclairés. Nous avons aussi assuré un contrôle technique spécial éclairage sur le village de la sécurité routière le 14 octobre.



La ville de Nantes, Nantes Métropole, la Semitan et la préfecture ont animé les « rencontres de la sécurité » du 9 au 14 octobre, avec un certain nombre d'actions sur la sécurité routière. Malheureusement, les actions étaient très déséquilibrées, les cyclistes étant particulièrement ciblés, sans que des actions visant à les protéger (sauf l'éclairage) soient conduites. Nous avons donc publié le communiqué « protégez aussi les cyclistes » <https://placeauvelo-nantes.fr/communique-de-presse-protectez-aussi-les-cyclistes/>

Mais il y a aussi du positif car nous avons été invités par la suite aux réunions de la préfecture pour définir les futures actions de sécurité routière, et les autorités semblent se coordonner davantage.

2/ RESPECT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Nous avons rencontré de nouveau la police municipale de Nantes pour croiser nos informations et perceptions. L'écoute est bonne, les signalements à la maison de la tranquillité publique sont souvent suivis d'effets (rappel et/ou interventions). La police municipale de Nantes nous a assuré de sa mobilisation mais dit aussi qu'elle agit en fonction de ses moyens (mais 1200 verbalisations par an pour stationnement très gênant restent un chiffre faible au regard de ce que vivent les cyclistes chaque jour).

Nous avons évoqué les systèmes de verbalisation automatique embarqués, qui mériteraient d'être au moins expérimentés, et l'extension des missions des agents de surveillance de la voie publique, qui pourraient être davantage mobilisés sur le

stationnement « très gênant ».

En complément des signalements à la maison de la tranquillité publique (pour la ville de Nantes), la mobilisation sur les réseaux sociaux (twitter notamment) semble porter ses fruits.

Notre mobilisation pour le respect des sas vélo a enfin abouti avec l'installation d'un radar pédagogique expérimental en juillet 2017 au carrefour du boulevard Gabriel Lauriol et de la rue du Loquidy à Nantes. Ce n'est qu'une petite avancée, le dispositif étant expérimental (et assez perfectible, nous avons déjà transmis nos observations) et la verbalisation... inexistante.

3/ LES RENDEZ-VOUS DE LA MOBILITÉ

Les rendez-vous de la mobilité se sont déroulés comme chaque année Place du Commerce du 20 au 23 septembre. Ils ont connu cette année moins de succès avec en prime la suppression du jeudi pour cause de manifestation. Les ballades urbaines proposées en Bicloo ont dû être révisées à la baisse. Notre conclusion est qu'il faut revoir la communication de cet événement qui peut être intéressant et trouver une autre implantation que la Place du commerce qui concentre surtout les personnes qui transitent pour aller déjeuner ou les visiteurs des commerces de la place.

Par ailleurs nous avons également la Bourse aux vélos le samedi ce qui ne nous a pas permis d'être présent sur le village.



PARTIE 4 - DÉVELOPPER LA VÉLONOMIE & L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUTOUR DU VÉLO

Trop de cyclistes changent de mode de transport parce que leur vélo a été volé ou qu'ils ne savent pas réparer une crevaison ou régler leurs freins.

1/ BOURSES AUX VÉLOS

Les Bourses aux vélos, organisées deux fois par an, ont pour objectif de **permettre l'accès à des vélos** d'occasion et donc à **moindre coût**, mais aussi de revendre sa bicyclette. Les cycles vendus appartiennent en grande majorité au grand public qui vient les déposer le matin de l'évènement. Un **contrôle technique est effectué par les bénévoles et salariés de Place au Vélo** avant la mise en vente, afin que les acheteur.euse.s puissent connaître l'état et les éventuelles réparations à faire. Pour **augmenter notre part d'autofinancement** sur ces deux actions, la commission de Place au vélo est de 15%.

La bourse aux vélos du printemps a eu lieu le **25 mars 2017** place Viarme. **207 vélos** ont été déposés et 145 vendus, chiffres légèrement supérieurs à 2016 malgré une communication jugée meilleure. Pour l'édition du **23 septembre 2017** place Viarme, si l'on excepte les vélos enfants, quasiment tous ceux proposés ont été vendus (**226 ventes**, soit près de 40% de plus qu'en septembre 2016). Une demande très forte existe puisque près de 80 % des vélos ont été vendus (**283 vélos déposés** soit 55% de plus qu'en septembre 2016).



2/ LES ATELIERS BRICO-VÉLO

Depuis 2001, nous proposons un atelier d'auto-réparation appelé « Brico-vélo » dont **l'objectif est de permettre à chacun.e d'assurer l'entretien courant de son vélo**, ainsi que la plupart des réparations, et ainsi développer son autonomie.

38 ateliers se sont déroulés en 2017 : ils ont permis d'accueillir 520 personnes, soit une moyenne de près de 14 personnes par atelier, et une augmentation par rapport à 2016. L'atelier est fréquenté par de nombreux jeunes (25-35 ans) et est féminin à 43%.

En moyenne il y a eu 4 bénévoles à chaque atelier pour assister les participant.e.s. L'équipe, toujours aussi disponible et motivée, comprend **25 personnes**.

➤ ATELIER DÉSOSSAGE

Le 14 mars après-midi a été l'occasion pour l'équipe du brico-vélo de trier les vélos donnés à l'association, de les désosser pour les pièces pour certains et ainsi de se former à la mécanique vélo.

➤ SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS

L'association Saint Benoît Labre s'est tournée vers Place au Vélo afin de fournir, souvent à des jeunes hommes en provenance de l'Afghanistan ou du Soudan, des moyens d'être autonomes, en leur ouvrant l'accès au brico-vélo les jeudis 9, 23 et 30 mars et jeudi 13 avril. Place au Vélo a ainsi proposé à une dizaine de jeunes migrants des ateliers brico-vélo spécifiques et leur a offert à chacun un kit d'éclairage et une pince à vélo.

Nous avons lancé un appel à dons pour leur procurer 15 bons antivols en U. En octobre, nous avons donné 16 vélos destinés à être utilisés par des réfugiés, qui iront auparavant les réparer dans un nouvel atelier à Bellevue.

► ACCUEIL ET FORMATION DE JEUNES

Le 26 septembre, nous avons animé une formation de 2h dans notre atelier, pour un public de jeunes en FJT. Quatre jeunes et 2 animateurs ont participé.

3/CONTRÔLES TECHNIQUES

Au-delà de savoir soi-même réparer son vélo, il est également primordial de savoir identifier les problèmes et besoins d'entretien : Place au Vélo a développé les contrôles techniques pour le grand public depuis plusieurs années.

Dans le cadre de la Convention qui nous lie à Nantes Métropole, dix contrôles techniques sont financés à 70% et proposés chaque année aux communes de l'agglomération. Depuis quelques années, l'établissement Effia, nous sollicite également pour proposer contrôle technique et marquage au public usager. L'association Tamadi nous a également demandé d'intervenir auprès de touristes étrangers inscrits au programme « Vélo dépaysant ».

200 vélos ont été révisés et 163 marquages effectués lors de ces opérations.

4/ LUTTE CONTRE LE VOL : LE BICYCODE

390 vélos marqués en 2017, soit une baisse de 20% par rapport à 2016.

De 2004 à 2017, Place au Vélo a marqué 8 067 vélos au total et fait partie du «top 5» des opérateurs de marquage en France.

Etant donné la recrudescence des RDV en fin d'année 2017, nous avons proposé **deux sessions de marquage supplémentaires** en dehors du calendrier habituel.

La graveuse Securmark étant devenue obsolète, Place au Vélo va acquérir en 2018 **une nouvelle machine : Flymarker de Technomark**. Cette dernière est plus polyvalente, plus rapide, plus souple et plus autonome à l'usage.



PARTIE 5 - LA FÊTE DU VÉLO, PROJET DE CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Près de 13 000 participant.e.s ont été compté.e.s sur le parcours cette année et ce malgré un week-end de Pentecôte.

3 objectifs principaux de la Fête du Vélo, liés à la mobilité :

- Mettre en selle le grand public, notamment les néophytes et les nouveaux nantais, lors d'une journée festive et symbolique (fermeture de voies)
- Faire découvrir les aménagements cyclables,
- Promouvoir le vélo comme mode de transport et de vie, pour diffuser la culture vélo

Objectifs complémentaires du projet :

- découverte du territoire et promotion du tourisme
- découverte des acteurs locaux
- **sensibilisation au développement durable et aux bonnes pratiques**



1/ LA FÊTE DU VÉLO, UN PARCOURS SÉCURISÉ POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ET LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

C'est l'occasion pour les communes traversées et qui rejoignent la dynamique Fête du vélo, de ponctuer leur politique cyclable par un événement fédérateur, grand public et positif.

45 kms de parcours étaient proposés cette année et aucun problème majeur de sécurité n'a été rencontré malgré les difficultés à la préparation notamment. Plusieurs boucles étaient donc disponibles pour le public, selon leur envie et secteur de départ.

En raison des problématiques de marche-pieds, de la cohabitation avec les piéton.ne.s ainsi que du respect des berges sensibles, seules quelques portions des bords de l'Erdre ont été empruntées.

150 bénévoles mobilisé.e.s toute la journée aux côtés de l'ADPC44 ! On leur a déjà dit mais on ne le redira jamais assez : merci ! merci ! merci !

Les difficultés de sécurité à noter cette année :

- Des dénivelés importants : certaines familles ont parfois eu du mal à faire la totalité de la petite boucle, conduisant les Bateaux Nantais à faire des traversées jusqu'à 18h30 afin de ne laisser personne sur la mauvaise rive !
- Des bords d'Erdre entrecoupés.
- Manque de sécurisation.

Mais toujours l'occasion de découvrir son territoire :

Comme chaque année, une thématique annuelle était mise en avant pour la découverte du territoire - Au fil de l'Erdre - avec la mobilisation de nombreux partenaires : 60 associations, entreprises, artistes, restaurateurs, groupes de musiques, etc. ont répondu à notre appel et misé leur énergie sur ce projet.

2/ LA FÊTE DU VÉLO ACCOMPAGNE LE CHANGEMENT DE PRATIQUE POUR INSCRIRE LE VÉLO DANS NOS MODES DE VIE

7 sites d'animations et 1 halte confort, qui ont fait carton plein avec un public enthousiaste et intéressé, étaient ainsi proposés sur le parcours où Vélocampus, la Fédération des Amis de l'Erdre et l'Accoord ont développé leur site d'animations.

60 partenaires autour de 3 thématiques principales :

- Les pratiques du vélo sous toutes leurs formes : activons les territoires !
- Energie, déchets, recyclage et développement durable
- Alimentation bio et / ou locale

Contrôles techniques et réglages du vélo (entre 250 et 300 vélos) proposés par nos partenaires : Bike Center ; Vélocampus & ATA0 ; L'Atelier co-réparation de Chantenay ; Herminelec ; SOS VELO et bécanes ; Bike Lab.

C'est aussi la découverte des liaisons et aménagements sur le parcours choisi :

- La Vélodyssée

- la bi-directionnelle entre la Chapelle-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre, le long de la D39

- Découverte des liaisons entre les aménagements purement urbains et les aménagements cyclo touristiques.



3/ LA FÊTE DU VÉLO, UN PROJET MÉDIATIQUE ET LABELLISÉ

Un projet médiatique

Le partenariat en mécénat de compétences avec l'agence VuPar, permettant la continuité du renouvellement de la communication fête du vélo initié en 2016. Celui avec la TAN a permis la visibilité des affiches Fête du Vélo dans les trams et les bus, sur les 1700 dos de chauffeurs mis à disposition pour l'occasion.

Pour cette 17ème édition, de nouveaux supports ont été développés autour de l'événement, avec notamment :

- La création d'un site internet dédié (<http://feteduvelo-nantes.fr/>)
- La création d'une application Android téléchargeable sur le Playstore
- Téléchargement possible de la trace GPS sur les smartphones.

Une conférence de presse a été organisée sur un bateau des Bateaux Nantais, en présence de nombreux partenaires.

La traditionnelle balade officielle du matin, a permis à une dizaine d'élus.e.s et partenaires d'échanger avec les participants.e.s et bénévoles, conquis par l'ambiance de la journée !

Un projet labellisé éco-événement

1 label éco-événement et l'intégration au réseau 1001 événements pour un projet cohérent et respectueux de l'environnement et du tissu économique et social des territoires traversés depuis 2016 ! La page www.reseau-eco-evenement.net/feteduvelo relate les actions mises en place dans ce cadre.

Un événement qui accompagne le changement de pratique ?

Suite aux travaux de 2015 et 2016, un programme d'actions avait été préparé sur le modèle d'un défi familles à énergies positives mais centré sur le vélo. Les conditions financières et temporelles 2017 n'ont pas permis sa mise en place. C'est donc un enjeu pour 2018.

CONCLUSION

La Fête du Vélo est un projet fondé sur l'engagement des bénévoles, tant en amont que lors de l'événement. La valorisation de ce travail bénévole, essentiel au bon déroulement, représente plus de 23 000€, indicateur essentiel pour en comprendre la place. Les derniers jours, les bénévoles sont particulièrement mobilisés.e.s sur des tâches difficiles : montage et démontage des sites d'animations, balisage des boucles principales et découvertes, dont l'externalisation serait un vrai plus.

C'est pourquoi nous travaillons à l'augmentation des sources de financements dans un souci de durabilité du projet : 6 partenaires privés ont rejoint la dynamique de la promotion du vélo en soutenant l'association financièrement et l'organisation concrète de la Fête du Vélo : Nantes Saint-Nazaire Port, La Tan, Bike Center, La Banque Postale, Les Bateaux Nantais.

Le modèle économique de la Fête du Vélo est en mutation en raison du retrait ou de la stagnation de certains financements publics. C'est un modèle fragile qu'il convient de consolider en développant des partenariats techniques et financiers avec des acteurs privés afin de trouver de nouvelles recettes pour continuer le développement de l'événement, notamment pour soulager la charge de travail des bénévoles.



PARTIE 6 - RÉSEAUX NATIONAUX ET LOCAUX POUR MUTUALISER LES FORCES

1/ RÉSEAUX NATIONAUX

A. FUB – Congrès FUB

• Congrès FUB

Place au vélo a co-organisé avec la FUB l'accueil du congrès 2017 : Journée d'Étude « Le vélo façonne et fascine la ville » le vendredi 28 avril, suivie de balades urbaines de découverte des aménagements du territoire ; Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire le samedi 29 avril (bilan 2016, perspectives 2017) ; Forum associatif le dimanche 30 avril (présentation d'actions associatives réussies et balade à vélo en fin de matinée, avant de partager un moment convivial autour d'un pique-nique...). **Véritable succès, cette journée d'étude a rassemblé 273 participants.**

Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole et Maire de la ville de Nantes, Philippe Grosvalet, Président du département de Loire-Atlantique ainsi qu'Emmanuel Barbe, Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, nous ont fait l'honneur d'ouvrir ce 17ème Congrès de la FUB, l'occasion de revenir sur la co-construction des politiques publiques. La journée d'études a été close par Sylvie Banoun, Coordinatrice Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo au ministère de l'environnement.



• Parlons vélo

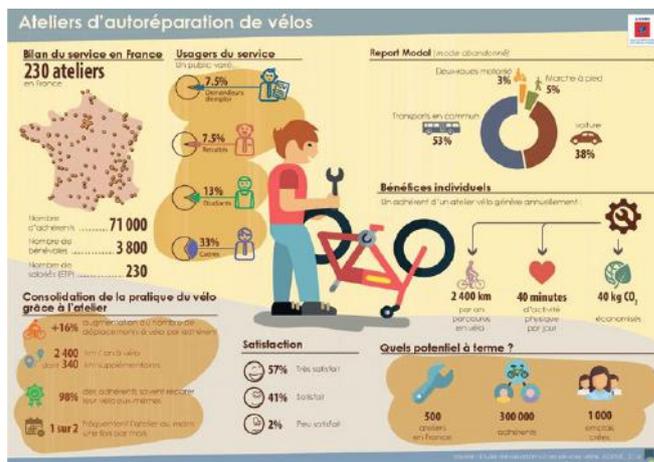
2017 a été une année importante en termes de plaidoyer national vélo. En effet, profitant de l'opportunité d'une année électorale présidentielle et législative, notre président Olivier Schneider s'est chargé de rencontrer la plupart des candidats à la présidence de la République, puis les administrateurs de la FUB et de nombreux responsables d'associations locales, sont allés à la rencontre des candidats aux législatives pour obtenir des engagements pro-vélo. Un cahier d'acteur de 26 propositions a été présenté, dont une grande partie se retrouvera certainement dans le plan national vélo.

A l'occasion des assises nationale de la mobilité, la FUB a lancé le premier baromètre des villes cyclables, première consultation jamais égalée en France auprès d'utilisateurs du vélo. Avec plus de 116 000 réponses, le baromètre devient la plus forte participation aux assises. Les premiers résultats sont présentés en préface du rapport d'activité et les résultats détaillés seront connus à l'occasion de la journée d'étude du congrès 2018 à Lyon.

B. Heureux Cyclage

L'Heureux Cyclage est le réseau des Ateliers vélo participatifs et solidaires. Il a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des « Ateliers vélo ». Les Ateliers vélo se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

Sur notre territoire, plusieurs associations ou ateliers sont membres de ce réseau et nous envisageons de nous réunir localement pour parfaire nos relations. Une récente enquête de l'ADEME montre l'importance des ateliers d'autoréparation dans l'installation d'une culture vélo et leur influence dans le report modal.



2/ RÉSEAUX LOCAUX

A. Ecopole

Place au vélo est partenaire et membre d'Ecopole, association tête de réseau qui fédère 250 structures et dont la vocation est d'apporter une information et une sensibilisation à l'environnement et à l'écologie. Place au Vélo siège au conseil d'administration d'Ecopole depuis le printemps 2017, afin de renforcer le travail commun sur les thématiques qui nous préoccupent, particulièrement la mobilité et le vélo. En 2017, Place au vélo s'est associé, avec d'autres acteurs, à la réflexion proposée par Ecopole sur le **partage de la rue**. Pour 2018, Ecopole a engagé un projet éducatif très ambitieux, en lien avec les écoles, orienté vers l'environnement et le développement durable qui abordera également la mobilité. Ce partenariat nous permet d'agir dans une démarche collective et plus efficace en mutualisant nos réflexions, savoirs faire et forces vives.

B. Réseau Vélo 44

Initié en 2016, le réseau vélo 44 ne s'est pas installé comme nous l'aurions souhaité. En effet à la fois le manque de temps et de ressource, puis l'indisponibilité du président de Machecoul, fortement engagé sur le réseau ont fortement ralenti l'évolution du projet qui reste à développer. Dans le cadre informel du réseau, nous avons apporté notre appui à l'association de Chateaubriand et nous nous sommes engagés auprès du Conseil Départemental, à apporter notre aide et nos conseils aux associations du département qui en ferait la demande. C'est dans cet esprit que nous avons accueilli et pris en charge la formation IMV d'un bénévole de l'association Véli-Vélo de Chateaubriand.

3/ S'IMPLIQUER DANS LE RÉSEAU « 1001 ÉVÉNEMENTS S'ENGAGENT » POUR METTRE DU VÉLO DANS LES ÉVÉNEMENTS ET PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Après l'alimentation et les déchets, 2017 voit apparaître la prise de conscience de l'impact des déplacements sur l'environnement.

L'objectif premier est en effet la réduction de l'empreinte de nos événements en réduisant le trafic pour accéder à l'évènement et donc les émissions de gazs à effet de serre, et limiter le poids du transport dans l'empreinte de l'évènement.

Place au Vélo a sensibilisé le réseau quant aux multiples autres bonnes raisons d'intégrer du vélo à nos événements : nous avons animé cette année un atelier sur l'écomobilité dans le cadre de la journée de rencontre du réseau auquel une quinzaine de structures ont participé. **Face aux besoins recensés, Place au Vélo a produit un dossier contributif : « mettons du vélo dans nos événements ».**

Aussi, en 2017, Place au Vélo était présent **sur les Rendez-vous de l'Erdre, dans le cadre de notre partenariat événementiel avec l'Association Culturelle de l'Eté**, afin d'insuffler plus de vélo dans ce festival, via différentes actions.

L'association s'est également mobilisée pour la rencontre annuelle du réseau éco-événement. Nous avons ainsi mis en œuvre un vélobus pour inciter les participants à se rendre à vélo aux rencontres.

Place au Vélo travaille aujourd'hui son offre en direction des organisateurs d'événements afin de diffuser la culture vélo et son expertise, levier à l'incitation à la pratique du vélo auprès de nouveaux publics. C'est la première étape dans la chaîne des déplacements et dans les changements de pratiques en termes de mobilité. 2018 sera l'occasion de la réflexion avec le réseau, la métropole et les organisateurs sur la place que cette expertise doit tenir au sein des enjeux de 1001 événements !